

# PULSAR® 40

## Une innovation au service des producteurs



PULSAR® 40 utilisé avec une variété CLEARFIELD® vous permet un désherbage de vos parcelles de tournesol :

### ■ Plus sûr :

- Avec un traitement en post-levée au moment où les adventices sont sensibles,
- Une efficacité maintenue même en conditions sèches,
- Une application sur une culture en place

### ■ Plus efficace :

- Avec un contrôle des graminées et des dicotylédones tant sur flores classiques que difficiles (dont datura, lampourde et liseron des haies).

### ■ Plus simple :

- La perspective unique d'un désherbage en un passage\* de 2 à 6 feuilles du tournesol (préférer des adventices jeunes).

(\*stratégie à adapter en fonction de la flore)

La technologie CLEARFIELD® tournesol permet de réduire la quantité de matière active par hectare (par rapport à la pré-levée) et est complémentaire des techniques de désherbinaage.

Positionnement technique et préconisations



**PULSAR® 40**  
HERBICIDE pour tournesols CLEARFIELD®



Stades du tournesol	Semis-Germination	2 à 4 feuilles	4 à 6 feuilles*
Stades dicots	-	2 cotylédons	6 feuilles
Stades graminées	-	1 feuille	1 talle
Flore graminées et dicots, pression normale			PULSAR® 40 (1,25 L/ha)
Flore riche avec levée échelonnée de Graminées, infestation forte	ATIC® AQUA 2 L/ha		PULSAR® 40 (1,25 L/ha)

\*Après 6 feuilles du tournesol, l'effet parapluie limite l'efficacité de l'herbicide



## Spectre d'efficacité

Mauvaise herbe	PULSAR <sup>®</sup> 40 1,25 L/ha	ATIC <sup>®</sup> AQUA (2,2 L/ha) puis PULSAR <sup>®</sup> 40 1,25 L/ha	Mauvaise herbe	PULSAR <sup>®</sup> 40 1,25 L/ha	ATIC <sup>®</sup> AQUA (2,2 L/ha) puis PULSAR <sup>®</sup> 40 1,25 L/ha
<b>Dicotylédones classiques</b>					
Amarantes	■■■■■	■■■■■	Digitaires	■■■■■	■■■■■
Chenopodes	■■■■■	■■■■■	Panics	■■■■■	■■■■■
Morelle	■■■■■	■■■■■	Sétaires	■■■■■	■■■■■
Renouée pers.	■■■■■	■■■■■	<b>Autre graminées</b>		
Renouée f. de pat.	■■■■■	■■■■■	Folleavoine	■■■■■	■■■■■
<b>Dicotylédones difficiles ou envahissantes</b>					
Ambroisie	■■■■■	■■■■■	Paturin annuel	■■■■■	■■■■■
Ammi majus	■■■■■	■■■■■	Ray grass	■■■■■	■■■■■
Bidens	■■■■■	■■■■■	Vulpin	■■■■■	■■■■■
Datura str.	■■■■■	■■■■■	<b>Dicotylédones Vivaces</b>		
Etuse	■■■■■	■■■■■	Chardon des champs	■■■■■	■■■■■
Lampourde	■■■■■	■■■■■	Liseron des Champs	■■■■■	■■■■■
Mercuriale ann.	■■■■■	■■■■■			
Renouée liseron	■■■■■	■■■■■			
Tournesol sauvage et repousse	■■■■■	■■■■■			
<b>Dicotylédones divers</b>					
Arroche étalée	■■■■■	■■■■■			
Colza repousses	■■■■■	■■■■■			
Fumeterre	■■■■■	■■■■■			
Gaillet	■■■■■	■■■■■			
Laiteron	■■■■■	■■■■■			
Linaires	■■■■■	■■■■■			
Matricaire	■■■■■	■■■■■			
Mouron des champs	■■■■■	■■■■■			
Pourpier	■■■■■	■■■■■			
Ravenelle	■■■■■	■■■■■			
Renouée des oiseaux	■■■■■	■■■■■			
Sanve	■■■■■	■■■■■			
Séneçon commun	■■■■■	■■■■■			
Stellaire	■■■■■	■■■■■			
Véroniques	■■■■■	■■■■■			



Datura



Lampourde



Panic p. de coq



## Avec CLEARFIELD<sup>®</sup> Tournesol, le désherbage de post-levée devient une réalité

<sup>®</sup>Marque déposée BASF : PULSAR<sup>®</sup> 40. Autorisation de vente : n° 2090064. Formulation : SL. Composition : 40 g/l d'imazamox. Usages et doses autorisées : tournesol CLEARFIELD<sup>®</sup> (variétés tolérantes à l'imazamox) 1,25 L/ha, soja 1,25 L/ha. Nombre d'apport maximum : 1. Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement aquatique, R50/53 : toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Délay avant récolte (DAR) : tournesol, soja : 90 jours. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres. Délay de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement. Protection de l'utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. ATIC<sup>®</sup> AQUA. Autorisation de vente : n° 2090011. Formulation : CS (encapsulée). Composition : 455 g/L de pendiméthaline. Usages autorisés et doses : mais : pré-levée ou post-levée (jusqu'à 6 feuilles), millet, moha : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), miscanthus : post-levée (dès le stade 3 feuilles). Doses autorisées : 2,6 L/ha. Classement toxicologique : N (Dangereux pour l'environnement), R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Nombre maximum d'applications par an : 1. Délay avant récolte (DAR) : 120 jours grain / 90 jours ensilage et fourrage vert. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m. Délay de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement (cf. arrêté du 12/09/2006). Conditions d'emploi : délais entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée : Légumes racines et tubercules : 190 jours (sont concernés : céleri, betterave potagère-bette, igname, navet-rutabagas, parais, radis et topinambour. Ne sont pas concernés : carotte et scorsonière-salsifis) ; Betterave à sucre : 300 jours ; Légumes bulbes : 200 jours (ail, échalote et oignon ne sont pas concernés) ; Légumes feuilles : 200 jours (sont concernés : chiconcier, cresson aleman et de Fontaine, épinard, laitue, mâche, pissenlit, scarole-friisée. Ne sont pas concernés : ciboulette et persil) ; Céréales : 200 jours (sont concernés : avoine d'hiver et toutes les céréales de printemps. Ne sont pas concernés : les céréales d'hiver sauf l'avoine d'hiver). Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. Décembre 2011 - Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° azur de BASF Agro 0810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 592TOUHBE1211SUD

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

#### AVANT L'APPLICATION

- |  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
|  | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.                                | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).                | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

#### PENDANT L'APPLICATION

- |  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
|  | 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|-------------------------------------|

#### APRÈS L'APPLICATION

- |  |  |                                     |
|--|--|-------------------------------------|
|  | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.   | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
|  | 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm <sup>®</sup> | <input checked="" type="checkbox"/> |

### Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 PRIS APPEL LOCAL ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 PRIS APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr